

# Groupe projet sur Comment Accompagner nos Proches

## *Objectifs :*

- Convaincre de la nécessité de prévoir et d'anticiper ...
- Fournir une méthodologie et un outil simple d'utilisation.
- Accompagner nos collègues lors de la survenance du décès d'un proche avec des correspondants régionaux.

un document à disposition de tous :

***PREPARER... ANTICIPER .... PREVENIR ....***



- Un tableau papier ou informatique, utile à tous
- Un document strictement personnel
- **Un document qui facilitera vos démarches**

## ***Le document est présenté en 5 sphères:***

- sphère familiale
- sphère financière
- sphère retraites
- sphère santé
- sphère des dispositions particulières

Votre correspondant régional est  
présent pour vous aider et orienter  
dans votre démarche.



**Mme Françoise MONTUENGA**  
**Mr Michel PAGEAULT**

*(voir notre site national [www.fnrce.fr](http://www.fnrce.fr))*

# Calendrier des formalités :

- Déclaration à effectuer en mairie dans les 24 heures
- Démarches à accomplir dans les 7 jours
- Démarches à accomplir dans les 30 jours
- Autres démarches indispensables à effectuer dans les 6 mois
- Documents à conserver après le décès d'un proche

**PUBLICATION DANS LE PROCHAIN INFOS RETRAITÉS**

**JUIN**